



Numéro 146
23 février 2022

« Neige que donne février met peu de blé au grenier. »



ETAT DE LA PLAINE

COLZA

- Désherbage
- Fertilisation
- Ravageurs

CEREALES HIVER

- Fertilisation

ORGE DE PRINTEMPS

- Densité semis / Désherbage

DIVERS

- CSP

Financement

- FRANCEAGRIMER : matériels aléas climatiques

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 2 du 22/02/2022. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Cultures 2021-2022. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Valentine BOULLENGER

07 78 24 48 86

Alexis CAULIER

06 71 39 38 87

Xavier DROUIN

06 07 18 17 66

Benoît VIZARD

07 75 10 58 41

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand

77350 LE MEE-SUR-SEINE

Tél. : 01 64 79 30 75

www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



MERCREDI 23	JEUDI 24	VENDREDI 25	SAMEDI 26	DIMANCHE 27	LUNDI 28	MARDI 01
4° / 11°	4° / 11°	2° / 9°	-1° / 7°	-3° / 7°	-3° / 8°	-2° / 10°
↙ 15 km/h	↘ 35 km/h 65 km/h	↙ 25 km/h 50 km/h	↘ 15 km/h	↗ 15 km/h	↙ 15 km/h	↙ 10 km/h

ETAT DE LA PLAINE

Malgré le vent, la végétation est très active en colza, les stades vont de C1 (reprise de végétation) à D2 (inflorescence principale dégagée). Aucun charançon observé sur la Seine et Marne.

En blé, la date de semis et le précédent jouent généralement sur le stade. Sur des semis de la première décennie d'octobre, nous observons des plantes à début redressement avec des épis qui décollent du plateau de tallage (0.3-0.4cm).

Par contre les semis tardifs (fin novembre) de maïs ou de betterave sont aux stades deux feuilles et peinent à redémarrer s'ils n'ont pas de fertilisation azotée.

Nous observons des phénomènes ponctuels de tassement néfastes au bon tallage et au bon enracinement des céréales.

Enfin dans les terres saines, les semis d'orge de printemps débutent dans de bonnes conditions.

Colza

Reprise de végétation

🚩 Désherbage

Avec la reprise de végétation il est trop tard pour intervenir avec des antidicotylédones sauf pour les Lontrel SG à partir du 15 février.

🚩 Fertilisation

🚩 Apport engrais soufrés

A la reprise de végétation, les besoins en soufre sont les plus importants lorsque la minéralisation redémarre lentement. On peut alors observer des carences en soufre se caractérisant par la décoloration entre les nervures.

L'apport minimal de 75 unités est donc primordial :

- En sortie d'hiver, si le colza n'est pas trop développé, effectuer l'apport avant le stade C2.
- Si l'hiver est pluvieux et le colza bien développé, effectuer l'apport au moment du premier apport d'azote lors de la reprise de végétation.

🚩 Apport azoté

Pour les colzas, les plus avancés en stade, pensez à solder vos apports d'engrais surtout s'ils se font en solution azotée.

Bore

Les carences sont rares mais possibles dans les sols très filtrants (type sables), dans les sols calcaires ou avec un chaulage excessif. Un sol qui contient 0,3 à 0,8 ppm de bore est en général bien pourvu hormis dans les situations argilo-calcaires où une valeur supérieure à 1,2 ppm serait souhaitable.


Dans les situations à risque de carence, apportez 300 à 400 g de bore (B) en pulvérisation foliaire entre les stades C1 (reprise) et D1 (boutons accolés).

Pour certains types de sol (limoneux, sableux) préférer un produit associant bore et molybdène.

Maladies

Cylindrosporiose

La cylindrosporiose est une maladie qui se caractérise par des plages décolorées avec des points blancs sur une partie du limbe. La nuisibilité de la maladie peut entraîner une perte jusqu'à 6 q/ha. On retrouve généralement cette maladie dans les limons froids. Elle est à surveiller à la reprise de végétation jusqu'au stade D2. Les facteurs de risques sont les variétés sensibles (ALLESANDRO KWS, ARCHITECT, BLACKBUZZ ou encore ES NAVIGO, etc) et les résidus de colzas mal enfouis de parcelle à proximité.

 **RESERVE AUX ADHERENTS**

Régulation

Très peu de variétés sont sensibles à la verse, hormis celles citées ci-dessous (liste non exhaustive) :

- DK EXTENSO
- ANGELICCO
- AMPLITUDE
- LG AUSTIN

Cependant attention aux variétés notées peu sensibles qui, en surdensité, en limons argileux, en sur fertilisation ou avec un précédent légumineuse peuvent présenter un risque à la verse.

 **RESERVE AUX ADHERENTS**

Ravageurs

Larves altises

En même temps que vos pesées, nous vous conseillons de refaire un test Berlèse afin de réévaluer la pression larvaire. Les derniers Berlèse réalisés indiquent :

Lieux	Date	Nombre de larves	Nombre de pieds échantillonnés
La Chapelle Gauthier	15/02	7	20
La Houssaye en Brie	15/02	0	20
Paroy	15/02	8	30
Aubepierre	22/02	19	22

Ces deux premiers résultats montrent l'hétérogénéité du nombre de larves par pieds selon le lieu, la date de semis, la variété, la fertilisation azotée et les insecticides à l'automne...

Seuil de risque : 70 % de plantes porteuses de larves ou 2-3 larves par plantes

Charançons de la tige

1 capture à Crisenoy signalée cette semaine (source BSV), continuez la surveillance et positionnez les cuvettes si cela n'est pas encore fait. Avec les températures annoncées (gel en fin de semaine) ainsi que le vent dans les prochains jours, les conditions sont plutôt défavorables au vol.

Rappel des stades de sensibilité du colza pour le charançon de la tige :

- Stade C2
- Entre nœuds visibles Stade D2
- Inflorescences principales dégagées

Céréales d'hiver

3 feuilles à redressement

Dés herbages

Pour les derniers semis non encore dés herbés, profitez des bonnes conditions pour intervenir. Attention à l'épisode de gel en fin de semaine qui pourrait impacter la culture.

Notre conseil :

Voir infoplaine n°144

Fertilisation

Raisonner le premier apport d'azote

Profitez des bonnes conditions annoncées en fin de semaine pour finir le 1^{er} apport sur blé:

- Un excès d'azote au tallage, en particulier pour les premiers semis, favorise les talles secondaires, propices à l'accroissement du risque de verse et au développement des maladies, notamment oïdium et septoriose, sans pour autant augmenter le potentiel de rendement.
- Le transfert vers le grain ne s'opère qu'au cours de la montaison. Les besoins principaux se situent pendant la phase de montaison.

A noter : jusqu'au stade épi 1 cm, les besoins en azote sont de l'ordre de 50 unités (soit 15 % des besoins totaux).

Rappel des conditions d'épandage de l'azote liquide :

- Le vent et un temps sec sont des conditions aggravantes pour la [volatilisation](#). Celle-ci est liée à la surface de contact et au temps d'exposition prolongé avec l'atmosphère. Les buses à filet limitent la surface du sol couverte par de la solution. En l'absence de pluie à la suite de l'épandage, la solution azotée reste à la surface du sol et ne s'infiltré pas suffisamment pour limiter la [volatilisation](#).
- Le risque de brûlure est lié à l'effet de la concentration saline de la solution au contact du feuillage. L'hygrométrie élevée et la présence d'une rosée sur les feuilles augmentent le risque.

Soufre

Les besoins du blé en soufre s'expriment pendant la montaison et sont d'environ 60 kg/ha de SO₃. La période critique se situant entre mi-tallage et épi 1 cm. Le choix de la forme utilisée est généralement guidé par l'élément associé (souvent l'azote), les différentes formes étant d'efficacité voisine.

Orge de printemps

semis en cours

Limaces

Le risque limace est toujours présent et important en ce début d'année. Nous observons encore aujourd'hui dans des limons battants la présence de limaces. Il sera donc important d'avoir une attention particulière pour les semis d'orge de printemps.

Si vous jugez un risque fort, appliquez de l'anti limace au semis.

Densité de semis

	Bonnes conditions de semis	
	Sols moyens ou profonds	Sols superficiels
du 10 fév. au 15 mars	240 à 280 gr/m ²	280 à 330 gr/m ²

Profondeur de semis

La profondeur de semis doit être de 2 à 3 cm. L'orge de printemps dispose d'un système racinaire qui est sensible à une mauvaise structure du sol (zones tassées, semelles de labour, sol soufflé) et également aux excès d'eau. Il est donc très important de réaliser un travail du sol en bonnes conditions de ressuyage et de soigner sa préparation. Ne pas hésiter à rouler sitôt le semis effectué.

Désherbages

N



RESERVE AUX ADHERENTS



Le 1^{er} janvier 2021 la Loi de séparation Vente/Conseil est entrée en vigueur, et le législateur a mis en place un nouveau conseil phytosanitaire : le **conseil stratégique** à l'utilisation des produits phytosanitaires (CSP). Ce CSP devient obligatoire pour toutes les exploitations agricoles à l'exception des exploitations certifiées (AB 100 %, HVE3). Il permet à l'exploitant de mener une réflexion autour de ses pratiques et usages de produits phytos. La réalisation du conseil sur l'exploitation donne lieu à la délivrance d'une attestation, vérifiée lors du renouvellement du Certiphyto des chefs d'exploitations et lors des contrôles phytosanitaires.

Pour plus d'informations ou pour réaliser votre CSP, vous pouvez vous inscrire ici : <https://www.cognitoforms.com/CA26/formulairedinscriptionconseilstrat%C3%A9giquephytosanitairecsp>

Financement FRANCEAGRIMER : matériels aléas climatiques

Ouverture de la 3e vague de financement des matériels de lutte contre les aléas climatiques.

FranceAgriMer vient d'ouvrir une 3ème vague pour le financement des matériels de lutte contre les aléas climatiques par le plan de relance.

Vous trouverez toutes les informations utiles ainsi que les documents associés en ligne sur le site de FranceAgriMer: <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/Plan-de-relance-Agriculteurs/Aide-au-renouvellement-des-agroequipements-necessaires-a-la-transition-agro-ecologique/Le-plan-Aleas-Climatiques/Aide-aux-agroequipements-necessaires-a-l-adaptation-au-changement-climatique-Vague-3>

Dépôt du 13 décembre 2021 jusqu'au 31 décembre 2022, et dans la limite des crédits disponibles.

Contact : Christophe Dion 0681805661

Ou votre conseiller Chambre d'agriculture

COMPOSITION DES PRODUITS CITES



RESERVE AUX ADHERENTS



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides cultures sur notre site Internet.
 La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.
Toute rediffusion et reproduction interdites.